



**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

**PROJET « PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET APPUI AU SECTEUR  
TOURISTIQUE ». ACCORD DE DON H944-HT - BANQUE MONDIALE**

**SOLLICITATION DE MANIFESTIONS D'INTÉRÊT**

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSERVATION, DE  
CONFORTEMENT, DE RÉHABILITATION, DE MISE EN VALEUR ET  
D'INTERPRÉTATION DE :**

- **LA CITADELLE HENRY ET DU SITE DE RAMIERS (AON-CE-MEF-218)**
- **LE PALAIS ET LA CHAPELLE DE SANS SOUCIS (AON-CE-MEF-219)**

Le Gouvernement haïtien a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le projet intitulé « Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur Touristique » (PAST) dont l'objectif principal est d'améliorer l'attractivité et la gestion des sites du patrimoine dans le nord d'Haïti, y compris la conservation et la réhabilitation de certains sites historiques du Cap Haïtien. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour financer la mission de maîtrise d'œuvre qui consiste en :

- 1.- La réalisation d'études pour le renforcement structurel, la mise en valeur, l'interprétation, la gestion des eaux de pluie et l'accessibilité aux Monuments et sites patrimoniaux ;
- 2.- La supervision des travaux.

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), par le biais de l'Unité Technique d'Exécution (UTE), invite les firmes (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience similaire pertinente pour l'exécution des services (brochure contenant des informations d'ordre général sur le bureau d'études ou groupement de bureaux d'études, description de services rendus dans le cadre de projets similaires (études et supervision), expérience, disponibilité du personnel adéquat pour fournir les services, etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, en ayant soin de préciser le/les numéro (s) de référence du (des) marché (s) intéressé (s).

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant une demande écrite ou par courriel envoyé à [passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:passation.marches@ute.gouv.ht) ou à l'adresse ci-dessous indiquée, de 9 :00 A.M. à 4 :00 P.M. (heure locale d'Haïti), du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier postal, **au plus tard le 22 juin 2018 à 16 heures** (heure locale d'Haïti), à:

Ministère de l'Économie et des Finances  
À l'attention du Directeur de l'Unité Technique d'Exécution  
26, rue 3 – Pacot  
HT6113 Port-au-Prince, HAÏTI

**Jude Alix Patrick SALOMON**  
**Ministre**